





FORMULAIRE DE DEMANDE DU BÉNÉFICE DU CHÈQUE ÉNERGIE

À compléter par les opérateurs gestionnaires de logements pour le compte des sous-locataires en intermédiation locative

Articles L124-1, R124-1 et R124-4-1 du code de l'énergie

Le chèque énergie est un dispositif d'aide au paiement des factures d'énergie pour les ménages aux revenus modestes. Cette aide est accordée par l'Etat, selon des critères de revenus et de composition du ménage.

Les ménages sous-locataires en intermédiation locative peuvent bénéficier du chèque énergie, sur la base d'une demande portée par l'opérateur gestionnaire agréé de son logement, si :

- ils détiennent un contrat ou une convention de sous-location auprès d'un opérateur gestionnaire agréé au titre de l'intermédiation locative (sans que le bail ait glissé);
- leurs revenus sont inférieurs à un certain seuil (simulateur en ligne : https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite);
- ils paient eux-mêmes directement l'énergie de leur logement par le biais d'un contrat à leur nom (la fourniture d'énergie n'est pas assurée uniquement par l'opérateur gestionnaire du logement).

L'Agence de services et de paiement, à qui l'opérateur gestionnaire agréé adresse la demande d'aide pour le compte de son sous-locataire, déterminera selon les critères en vigueur si le ménage est éligible au chèque énergie et le cas échéant le montant du chèque énergie attribué.

DEMANDE AU TITRE DE L'ANNÉE :

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE:

le	es opérateurs gestionnaires de logements en intermédiation locative doivent transmettre les pièces suivantes pour constituer dossier de demande d'aide au chèque énergie pour le compte de leur sous-locataire (avant le 31 décembre de l'année uivant celle pour laquelle le chèque énergie est demandé) :
	Une copie de leur agrément ILGLS (agrément d'intermédiation locative et gestion locative sociale) ou à défaut la convention de mise en œuvre ; ce document est à fournir une fois par campagne par opérateur ;
	Une attestation sur l'honneur de l'opérateur gestionnaire du logement, mentionnant : 1) le nombre d'occupants du ménage ; 2) l'adresse du logement ; 3) que le ménage est titulaire en propre de son contrat de fourniture d'énergie ; 4) que son agrément est en cours de validité (cf pièce n°1) ;
	L'accord écrit du ménage à la transmission des données nécessaires à la demande du chèque énergie auprès de l'Agence de services et de paiement (cf pièce n°2) ;
	Une copie d'un justificatif d'identité pour chacune des personnes occupant le logement ;
	Une copie de l'avis d'imposition sur le revenu de chaque contribuable du ménage occupant le logement à cette date sur les revenus
	de l'année (l'avis d'impôt sera daté de l'année).

NB – Pour un renouvellement de demande, l'opérateur gestionnaire du logement doit transmettre uniquement les pièces changeantes en rapport avec la précédente demande, soit en général :

- l'attestation sur l'honneur concernant la composition du ménage (cf pièce n°1),
- et une copie de l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu de chaque contribuable occupant le logement à cette date, pour l'avantdernière année précédant celle au titre de laquelle le bénéfice du chèque énergie est demandé.

Le dossier de demande ainsi que ses pièces constitutives sont à déposer sur le portail : https://portail-iml.asp-public.fr

Pour toute question sur le chèque énergie, rendez-vous sur la Foire aux questions dédiée à l'intermédiation locative, ou contactez l'assistance chèque énergie :

par courriel : (https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance) OU par téléphone : 0 800 70 60 70 (service et appel gratuits).







PIÈCE N°1 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU GESTIONNAIRE DU LOGEMENT EN INTERMEDIATION LOCATIVE

DEMANDE AU	J TITRE DE L'ANNÉE :						
Je soussigné(e) (NOM - PRÉNOM) :							,
représentant de l'opérateur gestionnaire du logement er	n intermédiation locative suivante :						
Numéro SIRET de l'opérateur :							
Dénomination sociale de l'opérateur :							
Adresse de l'opérateur :							
Numéro : Libellé de la voie :							
Complément d'adresse :							
Code postal : Commune :							
Courriel de contact :	Téléphone	de con	tact :				
composé (au 1 ^{er} janvier , ou à la date de so 1) Personnes composant le ménage : NOM	PRÉNOM	N° fis	cal, mer	ntionné su s contribu	ur les avis uables du	s d'imp	osition
				unique	ement)		
2) Nombre total de personnes occupant le logemen - enfants en garde alternée : - personnes handicapées en résidence alternée :	t: , dont :						

3) Adresse à laquelle envoyer le chèque énergie : Attention : indiquer l'adresse du ménage sous-locataire si celui-ci occupe toujours un logement géré par l'opérateur gestionnaire ; en revanche si le ménage sous-locataire va quitter son logement intérmédié avant le mois d'avril ou s'il est déjà sorti de son logement intermédié à la date de indiquer la nouvelle adresse du ménage : Numéro : _____ Libellé de la voie : Complément d'adresse : _ Code postal : Commune: 4) L'opérateur que je représente a déjà demandé le bénéfice du chèque énergie pour ce ménage pour une autre campagne du chèque oui énergie: Je certifie également que mon agrément, mentionné à l'article L. 365-4 du code de la construction et de l'habitation, dont j'ai transmis une copie à l'Agence de services et de paiement dans le cadre du chèque énergie, est toujours en cours de validité et n'a pas été dénoncé. Fait à : _____ Signature de l'opérateur agréé, et cachet de l'opérateur, (à défaut nom et qualité du signataire) :

IMLDEM-1000 ASP 1000 05 22 IMLDEM Pièce n° 1 - page 2/2



Identification de l'opérateur :





PIÈCE N°2 : ACCORD DU MÉNAGE À LA DEMANDE DU BÉNÉFICE DU CHÈQUE ÉNERGIE PAR L'OPÉRATEUR GESTIONNAIRE DE SON LOGEMENT

	Numéro SIRET de l'opérateur :	
	Dénomination sociale de l'opérateur :	
	Adresse de l'opérateur :	
	Numéro : Libellé de la voie :	
	Complément d'adresse :	
	Code postal : Commune :	
d'éner	èque énergie est un dispositif d'aide mis en place par l'Etat pour aider les ménages aux revenus modestes à paye gie de leur logement. En tant que sous-locataire en intermédiation locative, selon vos revenus déclarés aux servic la composition de votre ménage, vous pouvez peut-être bénéficier du chèque énergie.	
Elle de	mande d'aide au chèque énergie doit être réalisée par l'opérateur gestionnaire auprès duquel vous sous-louez vo evra transmettre à l'Agence de services et de paiement (qui émet les chèques énergie pour l'Etat), les informations rnent votre ménage :	
	oms et prénoms des personnes qui composent votre ménage l'année (N) où le bénéfice du chèque énergie est dem hotocopies des justificatifs d'identité des membres de votre ménage ;	andé;
	vis d'imposition de l'année sur le revenu des personnes qui composent votre ménage ; e adresse.	
Ces in	nformations sont confidentielles et ne pourront être utilisées que pour demander le bénéfice du chèque énergie par le	e ménage ⁽¹⁾ .
	olus d'informations sur le chèque énergie vous pouvez consulter le site internet https://chequeenergie.gouv.fr/iml/info ctez l'assistance utilisateurs chèque énergie :	ormations, ou
par co	ourriel : (https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance) OU par téléphone : 0 800 70 60 70 (service et appel g	gratuits).
Je, so	oussigné(e) (NOM - PRÉNOM) :	
les élé	ise l'opérateur gestionnaire du logement dont je suis sous-locataire à transmettre à l'Agence de services et éments mentionnés dans ce document, pour mon compte ainsi que pour le ménage que je représente, afin de r néficier du chèque énergie tant que je reste en sous-location dans le cadre de l'intermédiation locative.	
	Fait à :le :	
	Signature	

⁽¹⁾ Conformément aux dispositions de la loi n° 78-187 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit de communication, de rectification ou de suppression des informations vous concernant. Pour plus d'informations, vous pouvez joindre l'assistance utilisateurs du chèque énergie au 0 800 70 60 70 (service et appel gratuits).